

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL DE L'EST

WANQUETIN

PLAN DE ZONAGE

PLU ARRÊTÉ LE 05.12.19 PLU APOUVÉ LE 10.12.20

Dossier réalisé avec le bureau d'études :



Échelle : 1/5000^{ème}



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS
1050, AVENUE FRANÇOIS MITTERRAND
62810 AVENES-LE-COMTE

03. 21. 220. 200
PLU@CAMPAGNESARTOIS.FR
WWW.CAMPAGNESARTOIS.FR

f t i g

Légende

- Limite communale
- Cimetière
- Emplacement réservé
- Cavité
- Nouvelle construction
- Secteur d'orientations d'aménagement et de programmation

Limites de zones

- Ua : Zone urbaine dense correspondant aux centres-villages anciens
- Ub : Zone urbaine moins dense correspondant aux extensions plus récentes des tissus urbains
- Uj : Zone urbaine correspondant aux jardins
- IAU : Zone à urbaniser
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle
- Nsp : Secteur de la zone naturelle réservée aux équipements sportifs

Éléments à protéger

- Élément de patrimoine urbain et naturel à protéger au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : linéaire végétalisé
- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du Code de l'Urbanisme
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : cours d'eau
- Axes de ruissellement
- Élément de patrimoine naturel à protéger au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme : fossé

Installations agricoles

- Installation agricole classée
- Installation agricole non classée

Zones inondables

- Zone d'accumulation
- Zone de ruissellement
- Zone sujette aux remontées de nappe

Éléments de patrimoine

Numéro	Désignation
1	Monument aux morts
2	Eglise
3	Temple protestant
4	Chapelle
5	Ferme remarquable
6	Cimetière militaire
7	Calvaire
8	Pigeonnier

Emplacement réservé

Numéro	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
1	Accès	Commune de Wanquetin	824.19

